

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

QUALIFICATION | 6TQ-6AQ/7P

CESS2015

RÉSULTATS

INTRODUCTION

L'épreuve externe commune liée à l'octroi du CESS est obligatoire depuis juin 2015 pour tous les élèves en dernière année de l'enseignement secondaire. Pour l'enseignement de qualification, elle porte actuellement sur le français et n'évalue qu'une partie des compétences de la discipline. L'évaluation des autres compétences est du ressort de l'établissement.

Ainsi, l'épreuve de français portait sur la lecture de textes informatifs et la synthèse écrite d'un portefeuille de documents.

L'épreuve de qualification est obligatoire pour les élèves de :

- 6^e année de l'enseignement technique de qualification ;
- 6^e année de l'enseignement artistique de qualification ;
- 7^e année de l'enseignement professionnel.

Le seuil de réussite pour chaque compétence est fixé à 50 % des points. En cas de réussite à l'une des compétences, le conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise de la compétence concernée.

OBJECTIF DU DOCUMENT

Cette publication vise à présenter les résultats des élèves de la section de qualification en Fédération Wallonie-Bruxelles à l'épreuve externe commune liée à la délivrance du CESS en français. Ces résultats globaux et plus spécifiques sont calculés de la même façon que ceux figurant dans les grilles d'encodage et de résultats de chaque classe.

Les chiffres exposés portent sur 90,1 % des élèves pour lesquels l'administration a pu collecter les résultats. La majorité des résultats manquants est due à des écoles qui n'ont pas envoyé les résultats de tous les élèves. Le taux de retour nettement plus bas en qualification pourrait aussi s'expliquer par la sortie de nombreux élèves du système en cours d'année.

En juin 2015, 88,3 % des élèves de l'enseignement de qualification ont réussi l'épreuve de français.

Les tableaux ci-dessous reprennent les statistiques de participation et les différents scores pour chaque catégorie d'élèves. Les méthodes de calcul des scores sont identiques à celles qui apparaissent dans les grilles d'encodage qui ont été fournies aux écoles. Ces informations apparaissent dans l'onglet « Résultats ».

PARTICIPATION ET RÉUSSITE

	7P	6TQ	6AQ	6TQ + 6AQ	Ma classe
Nombre d'élèves	5 248	11 140	158	11 298	
Répartition	31,7 %	67,4 %	1,0 %	68,3 %	
Passation complète ¹	97,8 %	97,8 %	97,4 %	92,4 %	
Réussite ²	76,8 %	93,3 %	90,9 %	93,3 %	

SCORES PAR COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE

	7P	6TQ	6AQ	6TQ + 6AQ	Ma classe
Lecture - Questions (40 pts)	68,6 %	75,2 %	77,7 %	75,3 %	
Lecture - Synthèse (40 pts)	61,7 %	69,8 %	67,9 %	69,8 %	
Écriture (60 pts)	52,8 %	63,5 %	62,2 %	63,5 %	
Total (140 pts)	59,9 %	68,7 %	68,2 %	68,7 %	

¹ Calculé en retirant les élèves absents ou n'ayant pas présenté la totalité de l'épreuve.

² Le taux de réussite est calculé sur le nombre d'élèves qui ont présenté l'intégralité de l'épreuve.

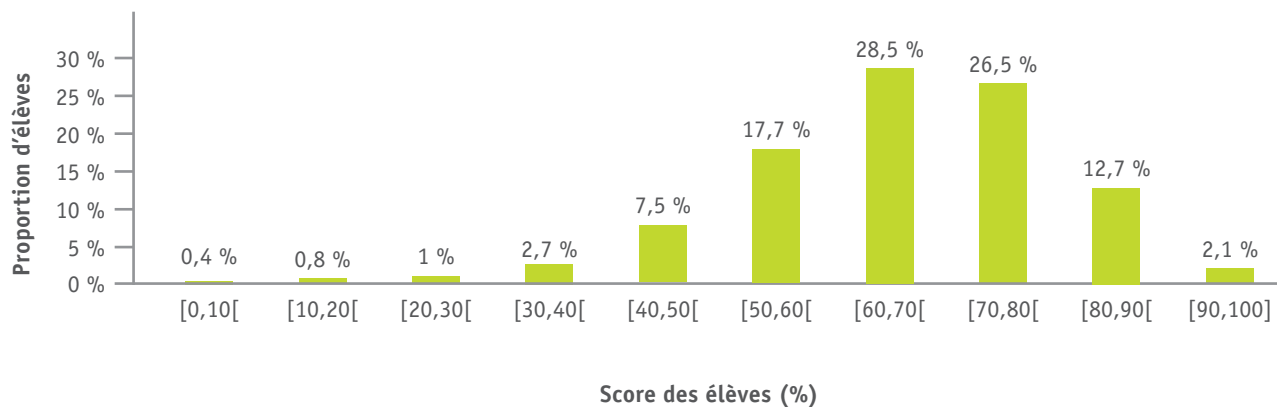
français qualification

DISTRIBUTION DES RÉSULTATS

L'histogramme ci-dessous dresse la distribution des scores des élèves de 6^e année de l'enseignement technique de qualification, 6^e année de l'enseignement artistique de qualification et 7^e année de l'enseignement professionnel.

Le score moyen atteint par ces élèves s'élève à 66,0 %. Près de 62,3 % des élèves obtiennent un score compris entre 50 et 79 %. Près de 12,4 % ont un score inférieur à 50 % et 14,8 % obtiennent un score supérieur à 80 %.

DISTRIBUTION DU SCORE GLOBAL AU CESS FRANÇAIS QUALIFICATION



Mode de lecture : en juin 2015, 28,5 % des élèves de 6^e année de l'enseignement technique de qualification, 6^e année de l'enseignement artistique de qualification et 7^e année de l'enseignement professionnel ont obtenu un score entre 60 et 69 %.

Cette section reprend les différents critères utilisés dans la grille de correction de l'épreuve. Pour rappel, l'épreuve de français portait sur la lecture de textes informatifs et la synthèse écrite d'un portefeuille de documents. Les deux compétences évaluées l'ont été à travers la synthèse d'un portefeuille de documents portant sur les séries télévisées. La rédaction de la synthèse a été précédée par un questionnaire portant sur le même corpus documentaire.

Pour chaque critère, vous verrez apparaître sa pondération ainsi que la moyenne par section. Nous vous invitons à faire apparaître en vis-à-vis les moyennes obtenues par votre/vos classe(s) dans la dernière colonne. Cette information est reprise dans l'onglet « Résultats ».

Ces résultats permettent notamment de détecter quels sont les critères qui, par rapport à l'ensemble des élèves, sont les moins bien réussis dans vos classes.

SCORES PAR CRITÈRE						
Critère	Pondération	7P	6TQ	6AQ	6TQ/ 6AQ	Ma classe
Compréhension à la lecture	40 pts	68,6 %	75,2 %	77,7 %	75,3 %	
Respect de l'intention et du genre	67 pts	60,3 %	69,1 %	66,9 %	69,0 %	
Cohérence textuelle	8 pts	53,5 %	65,2 %	62,3 %	65,2 %	
Respect des normes linguistiques	25 pts	46,8 %	58,3 %	58,7 %	58,3 %	
Total	100 pts	59,9 %	68,7 %	68,2 %	68,7 %	

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Pilotage du Système éducatif
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000
Graphisme : MO - maria.bouras@cfwb.be
Octobre 2015

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 / 19 199
courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution